

# Les Croyances Islamiques

---

<"xml encoding="UTF-8?>

Qadhâ et Qadar

La Définition de Qadhâ' et Qadar

La Question : Quelle est la définition de Qadhâ' et Qadar ?

La Réponse : Croire à la prédestination (Qadhâ') et au Décret Divin (Qadar) sont des croyances Islamiques et ils sont utilisé dans le Saint Coran et aussi dans les Hadith. Donc, on doit les paraphraser, commentaire et étudier, de sorte que, ne pas mélanger avec la contrainte (Jabr).

Le Décret Divin (Qadar), est de calculer et l'ingénierie d'existence d'une chose. Allah Tout-  
Puissant a créé chaque chose dans son propre mesure

(إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ) (1)

Nous avons créé toute chose avec mesure. " "

Et la prédestination (Qadhâ'), est d'atteindre un acte à l'étape formel et absolu, et aussi à la même cas, le libre arbitre de l'homme a son propre rôle pour atteindre l'acte à l'étape de la prédestination (Qadhâ'). L'homme, par choisir un actes d'entre autres actes, cause d'être devenir absolu une chose pour lui-même. (2)

1) Le Saint Coran, 54 : 49.

2) Les aspects des Croyances Chiites, P. 68.

La contrainte et le libre arbitre absolu

Le Libre Arbitre de l'Homme

La Question : Est-ce que l'Homme est un être libre de son action (ou qui a plein pouvoir) ?

La Réponse : Si l'homme montre lui-même à ne pas savoir dans chaque question, mais il ne peut pas ignorer qu'il a le libre arbitre à l'égard de l'un de deux cotés d'un acte (accomplir ou abandonner), par le pouvoir que Dieu lui a donné. Son acte d'une part impute à Allah et d'autre part, à la fois, impute à lui-même. Imputer à Allah, pour cette raison, qu'il accomplit un acte par

le pouvoir qu'il est donné de la part de Dieu, et imputer à lui-même, pour cette raison, qu'il a choisi un acte par son propre libre arbitre. C'est pour cette raison que l'un des Saint Imams des : Ahl-Ui-Bayt a dit

« لا جبر ولا تفويض، ولكن امرُّ بين الأمرين »

Ni contrainte (Jabr), ni libre arbitre total (Tafwidh), la vérité se trouve entre les deux " extrêmes." (1)

1) Les aspects des Croyances Chiites, P. 69.

La Question : Quelles sont les conditions d'Intercession acceptable?

La Réponse : Les Juifs, Chrétiens et Polythéistes ont cru à l'Intercession absolue et inconditionnelle. Mais l'Intercession accepté au point de vue du Saint Coran, c'est une Intercession qui a certaines conditions sur l'intercesseur, celui qui accepte l'intercession et en intercession.

Quelle que soit le rang et le statut de l'intercesseur chez Dieu, il ne peut pas intercéder, sauf avec la permission et le consentement de Dieu. Les versets coraniques ont prouvé sur cette condition.

Une personne qui possède d'Intercession devrait faire ferme et solide son relation avec Dieu, par la foi en Dieu et son Unicité et par la foi en Prophètes Divins et aussi Livres Divins, et de ne pas être des personnes qui accomplissent le péché.

Ces conditions sont mentionnées dans les Hadiths Chiites et Sunnites, qu'ici on peut pas mentionner même le dixième d'entre eux. Mais on peut mentionner à certaines d'entre eux :

1) Le Messager d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) a dit : « Le plus proche d'entre vous à moi dans le Jour du Jugement et le meilleur d'entre vous pour posséder de mon intercession, est celui qui est le plus honnête, le meilleur dépositaire, qui la bonne moralité et celui qui est le plus proche aux gens. » (1)

2) L'Imam Câdîq (que la paix soit sur lui), a dit: « Oh, le groupe Chiite! Est-ce que vous continuez le péché et parlez encore de notre intercession ! Je jure à Allah, notre intercession n'est pas pour celui qui fornique jusqu'à jour où il sera châtié et il voit la peur de l'enfer. » (2)

3) L'imam Kâzim (que la paix soit sur lui) a dit: Mon père L'Imam Câdîq (que la paix soit sur lui), m'a dit au moment de sa mort : « O<sup>^</sup> mon fils ! Notre intercession n'est pas pour celui qui ne donne pas l'importance à la prière. » (3)

Il est à noter que, les polythéistes et les infidèles ne recevront pas l'intercession. Cela est : souligné dans le verset coranique, où Allah a dit

(إِنَّ اللَّهَ لَا يَعْفُرُ أَنْ يُشْرِكَ بِهِ وَ يَعْفُرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ) (4)

Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il " veut. " (5)

1) Tayçir al-Matalib de Sayyed Yahya Zeidi, Vol. 1, P. 442.

2) Oçul al-Kafi, Vol. 5, P. 469.

3) Oçul al-Kafi, Vol. 3, P. 270.

4) Le Saint Coran, 4 : 48 et 116.

5) Les aspects des. 25 Croyances Chiites, P.

Intercession Vain

La Croyance des Juifs

La Question : Quelle est le point de vue des Juifs à propos d'Intercession ?

La Réponse : Les Gens du Livre, particulièrement les Juifs, ont cru à l'intercession absolue et sans condition pour les personnes qui acceptent l'intercession, et ils ont dit que dans le Jour de la Résurrection, la personne obéissante et pécheur entra dans le paradis par l'intercession des Prophètes et des élus. Cette croyance a été à cause de fois incorrectes, comme :

: 1) Ils ont su leurs mêmes, la nation élu. Nous lisons dans le Saint Coran que

(وَ قَالَتِ الْيَهُودُ وَ النَّصَارَى نَحْنُ أَبْنَاءُ اللَّهِ وَ أَحِبَّوْهُ) (1)

Les Juifs et les Chrétiens ont dit: «Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés.» "

: 2) Ils ont cru qu'ils châtieront seulement pour quelques jours comptés

(وَ قَالُوا لَنْ تَمَسَّنَا النَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً) (2)

Et ils ont dit: «Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés!» "

Et autres croyances qu'elles ont causé la croyance à l'intercession absolue et sans condition, particulièrement à ceux qui acceptent l'intercession. Mais que, le Saint Coran nie l'intercession pour ceux qui ne croient pas en Allah ou l'Unicité et au Jour du Jugement, et ils font l'injustice ou ils ont cessé toutes relations avec les intercesseurs. Ces personnes ne possèdent pas de l'intercession. Allah dit :

1. (نَسْوَا اللَّهَ فَأَنْسَاهُمْ أَنْفُسَهُمْ) (3)

Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah; [Allah] leur a fait alors oublier leur propres " personnes; ceux-là sont les pervers. "

2. (فَالَّذِي أَنْتُمْ تُنْسِيَتُمْ وَ كَذِلِكَ الْيَوْمُ تُنْسَى) (4)

Allah lui] dira: «De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as] " oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié. »

3. (فَالْيَوْمَ نَسْأَمُ كَمَا نَسْوَا لِقَاءَ يَوْمِهِمْ هَذَا) (5)

Aujourd'hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici, et " parce qu'ils reniaient Nos enseignements. "

: Et dans certains versets est souligné à ceux qui ont la permission de l'intercession

وَ كَمْ مِنْ مَلَكٍ فِي السَّمَاوَاتِ لَا تُعْنِي شَفَاعَتُهُمْ شَيْئًا إِلَّا مِنْ بَعْدِ أَنْ يَأْذَنَ اللَّهُ لِمَنْ يَشَاءُ وَ يَرْضِي (6)

Et que d'Anges dans les cieux dont l'intercession ne sert à rien, sinon qu'après qu'Allah l'autre " permis, en faveur de qui Il veut et qu'Il agrée. "

Avec étudier les hadiths et les traditions Chi'ites et Sunnites à propos de l'intercession, fait clair que l'un des sens véritables dans le Saint Coran et les Hadiths, est l'intercession limité et par la permission. (7)

1) Le Saint Coran, 5 : 18.

2) Le Saint Coran, 2 : 80.

3) Le Saint Coran, 59 : 19.

4) Le Saint Coran, 20 : 126.

5) Le Saint Coran, 7 : 51.

6) Le Saint Coran, 53 : 26.

7) Les aspects des Croyances Chiites, P. 95.

#### L'Intercession dans la Sunna

La Question : Est-ce que la façon méthodique (la Sunna ou la tradition) du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), prouve le principe de l'Intercession ?

La Réponse :

1) Les Hadiths Islamiques et la Tradition des Musulmans montrent que, l'Intercession est licite et permis et aussi il a été à l'époque du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille). Il est cité de Anas que : J'ai demandé l'Intercession du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), dans le Jour de la Résurrection. Il m'a dit : Je t'intercédera. J'ai dit : O Messager d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), où

je doit te rechercher ? Il m'a dit : La première place où tu me trouvera, c'est sur Sîrât (pont qui mène au paradis et que seulement les justes peuvent franchir). (1) Anas a demandé du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), sans penser sur ce sujet qu'il peut être incompatible avec les principes de sa croyance.

2) Sawad Ibn Qareb, l'un des compagnons du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) lui a dit : Sois mon intercesseur au jour où l'intercession d'aucune personne ne peut pas être utile pour Sawad Ibn Qareb. (2)

3) Les historiens ont cité que : Un homme du tribut Homayr a su que Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) sera né à la Mecque et parce qu'il a eu peur de ne pas le voir (en raison de la mort), il a écrit une lettre et l'a donné à l'un de ses parents, afin de la donner au Prophète après la Mission. Il écrit dans cette lettre : « Si je ne peut pas te voir, (je ne peut pas être dans ton époque), donc intercèdes moi au jour de la Résurrection et ne m'oublie pas. » Lorsque, sa lettre a été reçu au Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a dit : « Bravo à mon pieux frère Tobba' ». (3) Ce que, le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a nommé cette personne qu'il a demandé l'intercession prouve que demander l'Intercession n'a pas aucun contraire avec les principes de Fois.

4) Cheikh al-Mufid a cité d'Ibn Abbas, lorsque le Commandeur des croyants (que la paix soit sur lui), a donné le Bain et linceul du Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a ouvert son visage et a dit : « Mon père et ma mère soient sacrés pour toi, tu était pieux et pur dans ta vie et aussi dans ta mort ... Rappelez de nous chez ton Seigneur. » (4) Sayyed Radhi a raconté dans La Voie de l'Eloquence que Ali (que la paix soit sur lui) lors de Bain du Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a dit : « Mon père et ma mère soient sacrés pour toi, Rappelez de nous chez votre Seigneur. » (5)

5) Il est raconté que, lorsque le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), est mort, Abû Bakr a venu et ouvert le visage du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), embrassé lui et a dit : « Mon père et ma mère soient sacrés pour toi, O Mohammad ! tu était pieux et pur dans ta vie et aussi dans ta mort Rappelez de nous chez ton Seigneur. » (6)

C'était les exemples de demander l'Intercession du Prophète pendant sa vie. Les Arabes

utilisent l'expression « Rappelez de nous auprès ton Seigneur », pour demander l'intercession. Dans l'histoire de Joseph (que la paix soit sur lui), on peut voir qu'il a demandé de l'un des deux : prisonnier que

(اذْكُرْنِي عِنْدَ رَبِّكَ) (7)

Parle de moi auprès de ton maître. " "

Mouss'ab al-Aslami a dit : L'un des nos serviteurs est allé chez le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), lui a dit : J'ai une demande. Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) a dit : Quelle est ? Il a dit que : Je veux être des personnes qui toi sera leur intercesseur dans le Jour de la Résurrection. Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), lui a dit : Qui t'a enseigné cette question ? Il a dit : Personne. Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), lui a dit : Tu es des personnes que moi je serai leur intercesseur dans le Jour de la Résurrection. (8)

1) Sahih al-Tirmidhi, Vol. 4, P. 621 ; Sefat al-Qiyamat, Chapitre. 9.

2) Al-Essabat, Vol.2, p. 95 ; Alrowdd al-Anaf, Vol. 1, p. 139 ; Boluq al-Arb, Vol. 3, p. 299, 'Oyun al-Athar, Vol. 1, p. 72.

3) Manaqib d'Ibn Chahr Achoub, Vol. 1, P. 12, Sirah Halbiyah, Vol. 2, P. 88.

4) Al-Madjaliç de Cheikh Mufid, P. 103.

5) La Voie de l'Eloquence, Sermon. 235.

6) Sirah Halbiyah, Vol. 2, P. 474.

7) Le Saint Coran, 12 : 42.

8) Les aspects des Croyances Chiites, P. 25.

## La Question : Quelle la vérité d'Intercession ?

La Réponse : L'Intercession est ce que la bénédiction et la faveur d'Allah atteignent aux gens par les élus et les serviteurs choisis de Dieu, et ce n'est pas un sujet extraordinaire. De la même manière que le Conduit Divin qu'il est l'un des faveurs de Dieu, atteint aux gens dans ce monde par les prophètes et les livres divins, donc la rémission divine aussi atteindra aux pécheurs dans le Jour de la Résurrection, et il n'est pas loin que son pardon et sa rémission atteindra aux pécheurs dans le Jour du Jugement par ses élus, parce que Dieu a pris leurs invocations la cause du pardon et de la rémission, et cette question est souligné dans les versets coraniques.

Lorsque les enfants et les descendants du Prophète Jacob (que la paix soit sur lui), ont : retourné chez leur père et ont dit

(قَالُوا يَا أَبَانَا اسْتَغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَا إِنَّا كُنَّا خَاطِئِينَ). (1)

Ils dirent: <O<sup>^</sup> notre père, implore pour nous la rémission de nos péchés. Nous étions vraiment " fautifs".

Le Prophète Jacob (que la paix soit sur lui) a répondu que j'implorerais pour vous le pardon de : mon Seigneur

(سَوْفَ أَسْتَغْفِرُ لَكُمْ رَبِّي إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ). (2)

Il dit: <J'implorerais pour vous le pardon de mon Seigneur. Car c'est Lui le Pardonneur, le Très " Miséricordieux".

Cette question n'est pas particulière au Prophète Jacob (que la paix soit sur lui). Le Saint Prophète (que la bénédiction de Dieu soit sur lui et sur sa Famille) est l'une des personnes que : son invocation pour les pécheurs a été acceptée. Nous lisons dans le Saint Coran que

(وَ لَوْ أَنَّهُمْ إِذْ ظَلَمُوا أَنفُسَهُمْ جَاءُوكَ فَاسْتَغْفِرُوا اللَّهُ وَ اسْتَغْفِرَ لَهُمُ الرَّسُولُ لَوْجَدُوا اللَّهَ تَوَابًا رَحِيمًا) (3)

Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon "

d'Allah et si le Messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux. "

: Ou on lit dans un autre verset que

(وَصَلٌّ عَلَيْهِمْ إِنَّ صَلَاتَكَ سَكُنٌ لَهُمْ) (4)

Ta prière est une quiétude pour eux... "... "

Ce verset et les autres versets semblables, ça veut dire que le pardon et la rémission de Dieu atteignent à ses serviteurs, parfois par les médiateurs comme les prophètes et parfois sans médiation. Et cette vérité est claire lorsque nous savons que l'invocation, particulièrement les invocations des vertueux, a son effet dans le système de cause et causé, et la cause n'est pas seulement sur les raisons qui se produisent dans le cadre de sentiment, et il existe dans le monde de l'existence, les choses influentes en dehors de nos sentiments que, parfois même, ils sont loin de notre Raison.

: Allah dit dans le Saint Coran que

(وَالنَّازِعَاتِ غَرْقًا وَالنَّاشرَاتِ شَطَا... فَالْمَدَبِّرَاتِ أَمْرًا) (5)

Par ceux qui arrachent violemment ! (V.1) Et par ceux qui recueillent avec douceur ! (V.2) Et " par ceux qui voguent librement, (V.3) puis s'élancent à toute vitesse, (V.4) et règlent les affaires!(V.5) "

Et il jure à ces affaires.

Quel est le but de régler les affaires ? Est-ce qu'il est particulier à régler des affaires naturelles ou en dehors d'eux ?

Il est raconté du Commandeur des Croyants (que la paix soit sur lui) qu'il les a commenté aux anges très puissants que Allah les a donné régler des affaires de l'existence et la vie et ils travaillent par la volonté et la permission de LUI. De la même manière qu'il est obligatoire de croire à ces efficaces (même si nous ne savons pas la qualité de régler et nous ne savons pas

la vérité de leur effet), la croyance à l'effet d'invocation afin du pardon et la rémission de Dieu aussi est nécessaire, même si nous ne savons pas la qualité de son effet.

La croyance à l'intercession des élus, est une sorte de l'espérance à la faveur, la bénédiction, le pardon et la rémission de Dieu. L'Islam ouvre les fenêtres de l'espérance sur le pécheur repentant, afin qu'il retourne vers son Seigneur et continu la voie de la perfection avec la confiance.

L'un de ces fenêtres est la pénitence et le repentir. L'autre fenêtre est l'intercession pour les pécheurs, l'intercession que les embrasse, selon le Saint Coran et les hadiths, et cause l'espérance dans le cœur des pécheurs. (6)

1) Le Saint Coran, 12 : 97.

2) Id, 12 : 98.

3) Id, 4 : 64.

4) Id, 9 : 103.

5) Id, 79 : 1-5.

.6) Les aspects des Croyances Chiites, P. 89-91